

11 mai Journée mondiale des espèces menacées

11 mai Journée mondiale des espèces menacées

D'après une étude de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), ce sont plus de 20 000 espèces de plantes et animaux qui sont en danger de disparition imminente chaque année.

La journée internationale du 5 mai a pour but de sensibiliser le monde scientifique et le grand public à ce constat inquiétant.

Au niveau européen, l'IUCN souligne que 7,5 % des espèces marines sont menacées et ont atteint 40 % pour la catégorie des requins et des raies.

La France a elle seule figure parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées. Ce ne sont pas moins de mille espèces menacées au niveau mondial qui sont présentes sur le territoire national (métropole et outre-mer confondus).

Liste rouge

La Liste rouge de l'IUCN est l'indicateur par excellence qui permet de suivre l'état (et l'évolution) de la biodiversité dans le monde. Avec cet état des lieux, on sait aujourd'hui qu'une espèce de mammifères sur quatre, un oiseau sur huit et un amphibien sur trois sont menacés. Côté végétal, ce n'est guère plus brillant si on songe qu'une espèce de conifères sur trois est menacée de disparition.

Modifier nos comportements

La nature a été confiée à l'homme non pas pour qu'il la détruise mais pour qu'il l'apprivoise (La Bible: Gn, 1, 26) et ce sont souvent les comportements humains qui sont à la source de toutes ces catastrophes (déchets plastiques dans la mer, émissions polluantes dans l'atmosphère, etc...).

Faudra-t-il atteindre le point de non retour pour que l'homme accepte enfin de modifier ses habitudes de vie et de consommation ?

Un site à visiter : www.uicn.fr